



Aléria le 14 novembre 2025

POLICE PÉNITENTIAIRE CRÉÉE EN CORSE

Les établissements pénitentiaires de Corse viennent d'officialiser la création de la Police Pénitentiaire !!!

Aujourd'hui mardi 14 novembre « 3 personnes sous mandat de dépôt » **FO Justice de Corse** rappelle « non écrouées » se sont présentées au CP. Borgo (en provenance d'Ajaccio) dans un fourgon cellulaire, conduit par un agent ELSP de la MA. Ajaccio et 3 CRS dans le véhicule.

La mission Pénitentiaire ou Police-Pénitentiaire, après deux heures de route, escortée par un fourgon de CRS, S'EST FAITE **HEUREUSEMENT** SANS PROBLÈME et a pu faire écrouer ces « 3 personnes » au Centre Pénitentiaire.

- Qui a organisé cette mission ?
- Qui a donné cet ordre?
- Pour quelles raisons a-t-on affecté un agent

pénitentiaire dans une mission Police?

- Quelles sont les responsabilités de la pénitentiaire et de l'agent en cas d'incidents sur ce genre de mission?

Voilà 4 questions auxquelles **FO Justice de Corse exige des réponses rapides !!**

Pour **FO Justice de Corse** cette mission relève d'une totale incohérence et surtout, **reste complètement illégale !!!**

ou

Les établissements pénitentiaires de Corse font-ils partie des établissements « site pilote » (cachés) en vue d'une officialisation générale de la Police Pénitentiaire ??

Le bureau régional de l'UISP-FO Justice de Corse

